

 FORMATION ET CONSEIL EN PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS	Programme de formation Niveau 2 ANFAS Formation à la Sécurité des Salariés des Entreprises Extérieures	Réf : PGM / N2 ANFAS Version applicable au 01.07.26
---	--	---

Formation à la sécurité des salariés des entreprises extérieures – ANFAS Niveau 2

Durée	Public(s) concerné(s)	Prérequis	Nombre de stagiaires
14H00	Personnel encadrant des opérateurs intervenant sur site industriel et/ou signataire des documents de mise au travail (Plan de prévention, autorisation, permis de travail...)	Le stagiaire devra être titulaire d'un certificat niveau 1 ou niveau 2 en cours de validité et devra maîtriser le français lu, écrit, parlé	Minimum : 2 avec 2 corps de métiers différents Maximum : 12

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation le bénéficiaire de la formation sera capable d' :

Acquérir une posture professionnelle conforme à la culture sécurité pour :

- Evaluer les risques en permanence
- Transmettre les informations à son équipe
- Gérer son équipe et son chantier, y compris en situation dégradée
- Intégrer les réflexes de prévention, la vigilance partagée et la responsabilité individuelle dans toutes les situations de travail
- Développer son leadership de manager de proximité

Validité du titre	La validité du certificat obtenu est de 3 ans.
Titres et qualités du formateur	Formateur labellisé ANFAS possédant une expérience de terrain en risque industriel
Moyens pédagogiques	Ordinateur portable, vidéoprojecteur, photos et vidéos. Support d'animation validé par l'ANFAS
Modalités pédagogiques	Nos formateurs utilisent diverses méthodes (participative, démonstrative, interrogative) qui permettent un apprentissage efficient.
Lieu de la formation	Sur un de nos sites équipés pour la formation ou sur votre site avec vos moyens.
Document délivré à la suite de l'évaluation	Un certificat de stage nominatif "FORMATION SECURITE ENTREPRISES EXTERIEURES Niveau 2 est délivré au candidat Une carte d'habilitation ANFAS est transmise à l'employeur du stagiaire ayant satisfait au test d'évaluation

Formation théorique - Thèmes conformes au Cahier des Charges France Chimie

1.Introduction

- Présentation du formateur
- Présentation des stagiaires
- Nécessité de la formation pour accéder aux sites et spécificité de la formation niveau 2 par rapport au niveau 1
- Discussion collective sur les acquis du niveau 1 et sur les risques métiers des stagiaires
- Présentation des objectifs de la formation
- Présentation du programme de la formation
- Organisation pratique de la formation

2. Contexte et enjeux de la Sécurité

- L'accident du travail et la maladie professionnelle
- Le contexte réglementaire
- Le rôle et la responsabilité de chacun dans la prévention de la sécurité et de la santé au travail

3. Rôle et missions du titulaire d'un certificat Niveau 2 (apprentissage par étude de cas et mises en situation des stagiaires)

- Préparation et organisation de l'intervention : Rédaction du mode opératoire, évaluation des risques et définition des mesures de prévention / protection
 - Réalisation d'une visite d'inspection commune préalable
 - Elaboration de mode opératoire
- Gestion de la mise au travail
 - Appliquer et faire appliquer la 1^{ère} Règle d'Or « Pas d'autorisation de travail = pas de mise au travail »
 - Contribuer avec l'entreprise utilisatrice à la rédaction des documents de mise au travail
 - Réalisation de la mise au travail de façon efficace en transmettant les informations à son équipe

- Gestion de l'équipe et du chantier tout au long de l'intervention
 - Appliquer et faire appliquer la 2^{ème} Règle d'Or « Je vois = j'alerte et j'ose dire STOP »
 - Savoir réagir à tout changement de situation de travail
 - Savoir réagir face à un comportement humain inapproprié
 - Savoir réagir face au droit de retrait devant un danger grave et imminent

- Gestion de la fin du chantier

- S'assurer de la conformité des travaux
- Garantir ordre, propreté, gestion des déchets
- Clôturer les documents de travail
- Recueillir les retours d'expérience

- Bilan

- Analyser les risques métiers
- Identifier et mettre en place les mesures de prévention et protection
- Gérer les documents de mise au travail
- Mettre au travail son équipe
- Gérer les aléas du chantier
- Clôturer le chantier et faire les retours d'expérience

4. Conclusion

- Rappeler l'importance du rôle d'encadrement du N2 et de son implication dans la maîtrise des risques ;
- Rappeler son devoir d'exemplarité, l'importance du comportement individuel et du savoir être ;
- Rappeler les 2 règles d'or

	Programme de formation Niveau 2 ANFAS Formation à la Sécurité des Salariés des Entreprises Extérieures	Réf : PGM / N2 ANFAS Version applicable au 01.07.26
--	---	--

Evaluations

- Evaluation pratique des compétences de leadership, au travers de l'étude de cas et des mises en situation.
Critères de réussite : au minimum 2 sur 5 compétences évaluées positivement
- Evaluation des connaissances théoriques composées de 20 questions issues de la base de questions France CHIMIE dont 3 questions éliminatoires.
Critère de réussite : obtention d'une note minimale de 16/20 incluant la validation obligatoire de trois questions éliminatoires.

	Programme de formation Niveau 2 France Chimie Formation à la Sécurité des Salariés des Entreprises Extérieures	Réf : PGM / N2 France Chimie Version applicable au 01.07.26
--	---	--

Formation à la sécurité des salariés des entreprises extérieures – France Chimie Niveau 2

Durée	Public(s) concerné(s)	Prérequis	Nombre de stagiaires
14H00	Personnel encadrant des opérateurs intervenant sur site industriel et/ou signataire des documents de mise au travail (Plan de prévention, autorisation, permis de travail...)	Le stagiaire devra être titulaire d'un certificat niveau 1 ou niveau 2 en cours de validité et devra maîtriser le français lu, écrit, parlé	Minimum : 2 avec 2 corps de métiers différents Maximum : 12

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation le bénéficiaire de la formation sera capable d' :

Acquérir une posture professionnelle conforme à la culture sécurité pour :

- Evaluer les risques en permanence
- Transmettre les informations à son équipe
- Gérer son équipe et son chantier, y compris en situation dégradée
- Intégrer les réflexes de prévention, la vigilance partagée et la responsabilité individuelle dans toutes les situations de travail
- Développer son leadership de manager de proximité

Validité du titre	La validité du certificat obtenu est de 3 ans.
Titres et qualités du formateur	Formateur labellisé France Chimie possédant une expérience de terrain en risque industriel
Moyens pédagogiques	Ordinateur portable, vidéoprojecteur, photos et vidéos. Support d'animation validé par France Chimie
Modalités pédagogiques	Nos formateurs utilisent diverses méthodes (participative, démonstrative, interrogative) qui permettent un apprentissage efficient.
Lieu de la formation	Sur un de nos sites équipés pour la formation ou sur votre site avec vos moyens.
Document délivré à la suite de l'évaluation	Un certificat de stage nominatif "FORMATION SECURITE ENTREPRISES EXTERIEURES Niveau 2 est délivré au candidat Une carte d'habilitation France Chimie est transmise à l'employeur du stagiaire ayant satisfait au test d'évaluation

Formation théorique - Thèmes conformes au Cahier des Charges France Chimie

1. Introduction

- Présentation du formateur
- Présentation des stagiaires
- Nécessité de la formation pour accéder aux sites et spécificité de la formation niveau 2 par rapport au niveau 1
- Discussion collective sur les acquis du niveau 1 et sur les risques métiers des stagiaires
- Présentation des objectifs de la formation
- Présentation du programme de la formation
- Organisation pratique de la formation

2. Contexte et enjeux de la Sécurité

- L'accident du travail et la maladie professionnelle
- Le contexte réglementaire
- Le rôle et la responsabilité de chacun dans la prévention de la sécurité et de la santé au travail

3. Rôle et missions du titulaire d'un certificat Niveau 2 (apprentissage par étude de cas et mises en situation des stagiaires)

- Préparation et organisation de l'intervention : Rédaction du mode opératoire, évaluation des risques et définition des mesures de prévention / protection
 - Réalisation d'une visite d'inspection commune préalable
 - Elaboration de mode opératoire
- Gestion de la mise au travail
 - Appliquer et faire appliquer la 1^{ère} Règle d'Or « Pas d'autorisation de travail = pas de mise au travail »
 - Contribuer avec l'entreprise utilisatrice à la rédaction des documents de mise au travail
 - Réalisation de la mise au travail de façon efficace en transmettant les informations à son équipe

- Gestion de l'équipe et du chantier tout au long de l'intervention
 - Appliquer et faire appliquer la 2^{ème} Règle d'Or « Je vois = j'alerte et j'ose dire STOP »
 - Savoir réagir à tout changement de situation de travail
 - Savoir réagir face à un comportement humain inapproprié
 - Savoir réagir face au droit de retrait devant un danger grave et imminent

- Gestion de la fin du chantier

- S'assurer de la conformité des travaux
- Garantir ordre, propreté, gestion des déchets
- Clôturer les documents de travail
- Recueillir les retours d'expérience

- Bilan

- Analyser les risques métiers
- Identifier et mettre en place les mesures de prévention et protection
- Gérer les documents de mise au travail
- Mettre au travail son équipe
- Gérer les aléas du chantier
- Clôturer le chantier et faire les retours d'expérience

4. Conclusion

- Rappeler l'importance du rôle d'encadrement du N2 et de son implication dans la maîtrise des risques ;
- Rappeler son devoir d'exemplarité, l'importance du comportement individuel et du savoir être ;
- Rappeler les 2 règles d'or

	Programme de formation Niveau 2 France Chimie Formation à la Sécurité des Salariés des Entreprises Extérieures	Réf : PGM / N2 France Chimie Version applicable au 01.07.26
--	---	---

Evaluations

- Evaluation des compétences de leadership, au travers de l'étude de cas et des mises en situation.
Critères de réussite : au minimum 2 compétences évaluées positivement
- Evaluation des connaissances théoriques composées de 20 questions issues de la base de questions France CHIMIE dont 3 questions éliminatoires.
Critère de réussite : obtention d'une note minimale de 16/20 incluant la validation obligatoire de trois questions éliminatoires.

 FORMATION ET CONSEIL EN PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS	Programme Formation à la sécurité des salariés des entreprises extérieures FRANCE CHIMIE /GIES Niveau 2	Réf : PGM / FC - GIES Niv 2 Version applicable au 01.07.26
--	--	--

Formation à la sécurité des salariés des entreprises extérieures - GIES Niveau 2

Durée	Public(s) concerné(s)	Prérequis	Nombre de stagiaires	Divers
14H00	Tout personnel encadrant des GIES 1 intervenant sur un site industriel (EU). Toute personne autonome intervenant sur un site industriel (EU).	Formation de niveau 1 ou niveau 2 en cours de validité pour accéder à ce stage. > Les stagiaires devront posséder une parfaite maîtrise de la langue française lue, parlée et écrite.	Minimum : 2, avec 2 corps de métier différents Maximum : 12	

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation le bénéficiaire de la formation sera capable de :

Savoir évaluer les risques en permanence et intégrer les réflexes de prévention
Savoir gérer son équipe et son chantier, y compris en situation dégradée
Savoir transmettre les informations à son équipe et s'assurer de la compréhension
Connaître les bonnes pratiques d'un encadrement de proximité
Connaître les responsabilités de chacun
Encourager la vigilance partagée

Validité du titre	La validité du certificat obtenu est de 3 ans.
Titres et qualités du formateur	Formateur labellisé GIPHISE
Moyens pédagogiques	Ordinateur portable, vidéoprojecteur, photos et vidéos.
Modalités pédagogiques	Nos formateurs utilisent diverses méthodes (participative, démonstrative, interrogative) qui permettent un apprentissage efficient.
Lieu de la formation	Sur un de nos sites équipés pour la formation ou sur votre site avec vos moyens.
Document délivré à la suite de l'évaluation	Une carte de formation GIES 2 est délivrée à l'employeur du stagiaire ayant satisfait au test d'évaluation

Enseignements conformes au Cahier des Charges FRANCE CHIMIE/GIPHISE

PARTIE THEORIQUE

Introduction

- Organisation pratique de la formation
- Tour de table des stagiaires
- Les objectifs de la formation
- Présentation du programme de formation
- Discussion sur les acquis du GIES1

Contexte de la prévention

- L'accident du travail et la maladie professionnelle
- Le contexte réglementaire (Principes généraux de prévention, DU, PDP, PPSPS, Protocole de sécurité)
- La responsabilité pénale (délégation de pouvoir)
- Les acteurs internes et externes de la sécurité
- L'organisation de la Prévention (référentiel MASE/France Chimie)

PARTIE PRATIQUE

ETUDE DE CAS

A travers une étude de cas et des mises en situation, le stagiaire devra se positionner en tant que GIES 2 et acquérir les notions suivantes :

• Préparation du chantier

Inspection commune et repérage environnement
Rédaction et Explication des modes opératoires
Plan de prévention
Identification des risques de coactivité

• Pendant le chantier

Rédaction d'une autorisation de travail
Exécution de la mise au travail
Gestion des situations dégradées lié à un changement de situation et à un comportement inapproprié

• Après le chantier

Clôture du chantier

Rôle et missions du GIES 2

Bilan sur le rôle et les missions du GIES 2

Conclusion

- Synthèse des différentes étapes du chantier et obligation du GIES 2
- Rappel du devoir d'exemplarité, savoir être et culture sécurité
- Rappel des 2 Règles d'or

 FORMATION ET CONSEIL EN PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS	Programme Formation à la sécurité des salariés des entreprises extérieures FRANCE CHIMIE /GIES Niveau 2	Réf : PGM / FC - GIES Niv 2 Version applicable au 01.07.26
--	--	---

Evaluation des connaissances

Les stagiaires réaliseront une évaluation pratique et un test théorique

Le test théorique comprend 20 questions dont 4 questions éliminatoires issues du générateur de questionnaires MMG.

Critère de réussite : obtention d'une note minimale de 16/20 incluant la validation obligatoire des 4 questions éliminatoires.

L'évaluation pratique porte sur la participation du stagiaire à l'étude de cas

Critères de réussite : 12/19